

LA CONFIDENTIALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES DONNÉES :

Les données sont stockées sur la plateforme E-Santé Bretagne qui est hébergée par le Syndicat Interhospitalier de Bretagne, structure publique de coopération hospitalière agréé pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel. **Cet hébergement assure la confidentialité et la sécurité des données de santé** à tout moment de leur traitement et de leur stockage.

Les professionnels de santé s'engagent, par la signature d'une Charte d'utilisation du dossier médical Breizh paralysie cérébrale, à prendre les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès (articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

DES PROFILS DE CONNEXION EN FONCTION DES PROFESSIONS:

Lors de l'activation de votre accès au dossier médical informatisé un « profil de connexion » vous est attribué :

- ✓ Médecins : possibilité de consulter, de modifier et d'imprimer l'ensemble des fiches d'information du Dossier .
- ✓ Professionnels de santé paramédicaux : possibilité de consulter l'ensemble des fiches du dossier. Impossibilité de modifier et d'imprimer les fiches d'informations à caractère médical.

RESEAU BREIZH PARALYSIE CÉRÉBRALE

BUREAUX DE LA COORDINATION RÉGIONALE

Réseau Breizh Paralysie Cérébrale
Pôle MPR Saint Héliier - 54, rue Saint Héliier
35043 RENNES cedex

☎ 02 99 29 50 16
☎ 02 99 29 50 08
✉ reseau.breizh@pole-sthelier.com

Réseau géré par l'Association Régionale Breizh Paralysie Cérébrale

SITES DE CONSULTATIONS SPECIALISEES :

Centre Hospitalier de Bretagne Atlantique
BP70555
56017 VANNES cedex
☎ 02 97 01 41 14

Pôle MPR Saint Héliier
54 rue Saint Héliier CS 74330
35043 RENNES cedex
☎ 02 99 29 50 16

Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape
BP 78
56275 PLOEMEUR cedex
☎ 02 97 82 60 18

Centre de rééducation et de réadaptation de Trestel
BP 2
22660 TREVOU TREGUIGNEC
☎ 02 96 05 64 40

Centre Hospitalier Universitaire de Brest
Service de Médecine Physique et de Réadaptation
2, avenue Foch
29200 BREST
☎ 02 98 22 33 73



Réseau de santé

pour la prise en charge globale et la prévention des complications liées au vieillissement de la personne atteinte de paralysie cérébrale en Bretagne

Dossier médical informatisé « Breizh Paralysie Cérébrale »



INFORMATION
PROFESSIONNELS DE SANTE



www.neurobretagne-oniric.com

Réseau de santé
Financé par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne

Le dossier médical informatisé « Breizh Paralyse Cérébrale »

POURQUOI ?

Le dossier médical « Breizh Paralyse Cérébrale » vise à favoriser la **coordination, la qualité et la continuité** des parcours de santé des personnes atteintes de paralysie cérébrale en Bretagne.

C'est un **outil informatique, sécurisé et confidentiel** qui est accessible aux **professionnels de santé désignés par le patient** (ou son représentant légal) lors de la création de son dossier informatisé.

La mise en place du dossier médical informatisé d'un patient permet :

- ✓ de **centraliser les informations médicales et de santé** et les documents nécessaires à sa prise en charge spécifique.
- ✓ de **partager des données de santé** entre les professionnels de santé qui participent à sa prise en charge et qu'il a autorisé à avoir accès à son dossier.
- ✓ de **suivre son parcours de santé**
- ✓ d'identifier et de **communiquer avec les autres professionnels de santé** qui participent à sa prise en charge

Les données recueillies au sein des dossiers informatisés « Breizh Paralyse Cérébrale », une fois anonymisées, peuvent également permettre un suivi de la population atteinte de paralysie cérébrale (recherches épidémiologiques).

COMMENT ?

La création du dossier médical informatisé d'un de vos patients.

Dans le cadre d'une **consultation médicale** il est proposé aux patients atteints de paralysie cérébrale de procéder à la création de leur dossier informatisé « Breizh Paralyse Cérébrale ».

La mise en place de ce dossier donne nécessairement lieu au **recueil du consentement éclairé et écrit du patient**. Ce dernier est alors amené à désigner les **professionnels de santé** qui participent à sa prise en charge et **qu'il autorise à avoir accès à son dossier**.

La création de votre compte de connexion :

Pour bénéficier de la création d'un compte de connexion, il est nécessaire que vous complétiez et signiez une **Charte d'utilisation du Dossier** et un formulaire d'**adhésion au Réseau Breizh Paralyse Cérébrale** (adhésion gratuite).

A réception de ces documents, la cellule de coordination du Réseau procède à la création de votre compte de connexion et vous communique vos codes d'accès (identifiant et mot de passe).

Ces codes vous permettent d'avoir accès à tous les dossiers informatisés « Breizh Paralyse Cérébrale » des patients qui vous y ont autorisé.

UTILISATION DU DOSSIER MEDICAL INFORMATISÉ :

Le Dossier médical informatisé « Breizh Paralyse Cérébrale » est accessible par **connexion internet standard**.

Il vous suffit de vous connecter au portail sécurisé du site E-Santé Bretagne : <http://www.esante-bretagne.fr> (connexion : professionnel de Santé)

Quelles fonctionnalités ?

Le dossier médical informatisé Breizh Paralyse Cérébrale vous permettra notamment de :

- ✓ consulter et saisir des informations relatives à la santé et au parcours de prise en charge d'un patient atteint de paralysie cérébrale
- ✓ insérer des documents de santé produits à l'occasion des activités de prévention, de diagnostic ou de soins (compte-rendus d'examen, de consultations, ...).
- ✓ consulter les coordonnées des autres intervenants et leur transmettre des informations (par notification ou message sécurisé)
- ✓ rechercher, en fonction du lieu d'habitation du patient, des professionnels de santé et établissements (par spécialité)

Plus d'informations au 02.99.29.50.16 ou sur : www.neurobretagne.org